

Municipales 2026 : A l'ADAPEI des Hautes-Pyrénées, des personnes en situation de handicap se préparent concrètement à voter

Le réseau Unapei, dont fait partie l'ADAPEI des Hautes-Pyrénées, partage la conviction que chacun doit pouvoir exercer sa citoyenneté. Pourtant, une grande part des personnes, parce que porteurs de troubles du neurodéveloppement (handicap intellectuel, autisme...), de polyhandicap et de handicap psychique, en sont exclus.

Accéder au vote, aux activités culturelles, à la santé ou à l'école, se déplacer en autonomie, être aidé et orienté pour accéder aux mêmes services que les autres... Toutes ces activités demeurent compliquées en raison du manque d'accessibilité de l'environnement.

Afin d'agir et se mobiliser en ce sens, l'ADAPEI des Hautes-Pyrénées a fait le choix d'organiser, à quelques semaines des élections municipales, des mises en situation de vote.

Objectif : comprendre le déroulement du scrutin, se familiariser avec l'isoloir et l'urne, poser ses questions, et aborder le jour du vote avec plus de confiance.

Se préparer au vote concrètement

Comprendre les différentes étapes du vote, se repérer dans un bureau de vote, utiliser l'isoloir, déposer un bulletin dans l'urne : pour certaines personnes en situation de handicap intellectuel, cognitif ou psychique, ces gestes citoyens nécessitent un accompagnement spécifique.



C'est dans ce contexte que l'ADAPEI des Hautes-Pyrénées organise, dans 5 de ses établissements, des mises en situation de vote permettant aux participants de :

- découvrir concrètement le fonctionnement d'un bureau de vote,
- poser leurs questions en amont du scrutin,
- gagner en autonomie.

Ces mises en situation seront donc organisées sur 5 sites différents, comme suit :

- **EANM Las Neous à Lourdes** le 10 février de 14h00 à 16h00, à la salle du bas
- **ESAT Les 3 Soleils à Borderes-sur-l'Echez** le 11 février de 10h00 à 12h00,
- **EAM l'Edelweiss à Azereix** le 11 février de 14h00 à 16h00, à la salle de restauration
- **SAVS Trait d'Union à Tarbes** le 12 février de 14h00 à 16h00, au niveau du rez-de-chaussée
- **MAS Le Bosquet à Montastruc** le 13 février de 14h00 à 16h00, dans la salle polyvalente

Ces mises en situation s'inscrivent dans une démarche de proximité, visant à accompagner les personnes concernées dans l'exercice de leurs droits de citoyens, en tenant compte de leurs besoins et de leurs questions.

Un accompagnement qui commence avant le jour du scrutin

Au-delà des mises en situation de vote, l'ADAPEI des Hautes-Pyrénées accompagne également les personnes concernées dans leurs démarches en amont, notamment :

- la vérification de l'inscription sur les listes électorales,
- l'aide à l'inscription si nécessaire,
- la compréhension des modalités de vote,
- l'accès à une information adaptée.

Evelyne Lucotte-Rougier, Présidente de l'ADAPEI des Hautes-Pyrénées, encourage fortement, depuis de nombreuses années, l'effectivité d'une pleine citoyenneté de tous, qui commence notamment par l'inscription des personnes accompagnées sur les listes électorales. **Cet accompagnement vise à permettre à chacun d'exercer pleinement son droit de vote le jour du scrutin.**

L'ADAPEI des Hautes-Pyrénées convie donc la presse locale à venir assister à ces mises en situation de vote.

D'autre part, dans une volonté de sensibilisation et d'échange, **Evelyne Lucotte-Rougier, proposera de rencontrer les candidats qui le souhaiteront, soit avant le premier tour, soit entre les deux tours**, afin de leur présenter le guide de bonnes pratiques « **guide pour une commune accessible** », réalisé par l'UNAPEI, et **une charte par laquelle le candidat s'engage à prendre en compte la question du handicap dans son programme.**

CONTACTS PRESSE

FISSE Magali – Directrice de l'Innovation et de la Communication
fisse.magali@adapei65.fr - 06 76 13 78 98

DETOSIEN Fabienne – Attachée de Direction
detoisien.fabienne@adapei65.fr - 06 80 60 96 04